

CONTRE LA MORT NUCLEAIRE POUR UNE DEFENSE EUROPEENNE ET MONDIALE

Le désastre de Tchernobyl est un fait symbolique de la nouvelle condition dans laquelle vit l'homme contemporain.

Depuis Hiroshima, tout le monde connaît le terrible pouvoir destructif des armes nucléaires. Mais, habituellement, la conscience collective repousse la tragique éventualité de l'holocauste nucléaire. La plupart des hommes préfèrent ne pas voir la réalité du danger.

Tchernobyl nous a ouvert les yeux à tous. Le risque nucléaire ne se présente plus comme une éventualité circonscrite dans une sphère séparée de la vie sociale, réservée à la guerre (ou à la préparation de la guerre). On ne peut plus entretenir l'illusion, si infondée fût-elle, qu'il s'agit d'un risque mineur. Il a désormais envahi la vie quotidienne de tout homme, mettant chacun en alarme pour sa propre santé et la contamination de l'environnement. Et le danger nucléaire n'est qu'une manifestation des immenses capacités de destruction, liées au développement technologique de la société contemporaine, qui menacent l'environnement naturel et la survie même du genre humain.

L'autre fait évident dont Tchernobyl nous offre la preuve, c'est que la diffusion de la radioactivité dans l'air ne respecte pas les frontières nationales. Naturellement, on peut tenir les mêmes propos pour la pollution de l'atmosphère et de l'air. Tout cela met en cause la souveraineté nationale.

La conséquence qu'il faut en tirer, c'est qu'un contrôle politique efficace de ces phénomènes exige l'existence d'un gouvernement mondial.

Voilà l'objectif que l'on se doit de poursuivre si l'on veut éviter l'autodestruction du genre humain. C'est d'ailleurs à la même conclusion que nous étions parve-

nus lorsque nous avons examiné le risque de guerre nucléaire. Mais aucune voix ne s'est levée en faveur de cette solution. Les fédéralistes mis à part, l'attitude générale est de chercher à influencer exclusivement le gouvernement de son propre pays ce qui condamne tout le monde à l'impuissance, y compris les écologistes et les pacifistes.

Pourtant, si l'on veut bien examiner la situation sans préjugés, il apparaît comme évident qu'il n'existe aucune autre solution.

Cependant, l'opinion publique ressent fortement la nécessité d'avoir des informations exactes sur l'état de dégradation de l'environnement et sur les risques que court l'équilibre de la vie sur la planète, ainsi que l'exigence de contrôles effi-



Après l'incendie d'un entrepôt des usines Sandoz, près de Bâle, les Français demandent des explications

caces de l'évolution technologique. Tandis que le secret et la réticence, derrière lesquels se retranchent les gouvernements, cachent une impuissance à gouverner des processus qui échappent au contrôle des institutions nationales. Ainsi, un conflit s'annonce entre les intérêts des grandes masses populaires qui aspirent à vivre en sécurité, à être gouvernées dans la transparence, et à participer aux choix dont dépend leur avenir, et la résistance qu'opposent les classes politiques nationales. C'est un conflit qui dépasse les divisions traditionnelles et les vieilles formes de lutte politique entre les classes ou les nations, et qui exige de nouvelles formes de solidarité sociale et internationale.

Au cours de ces luttes, dont on ne peut entrevoir que les premières manifestations, les objectifs politiques se clarifieront progressivement. D'une part, grâce à la démocratie internationale, le gouvernement mondial permettra de soumettre au contrôle populaire ce secteur de la vie politique (les relations internationales) qui est le terrain des rapports de force entre les Etats, et de résoudre par la méthode démocratique les grands problèmes qui ont pris des dimensions internationales. D'autre part, le développement de la démocratie participative aura pour effet de faire disparaître progressivement la division structurelle entre gouvernants et gouvernés : tout le monde pourra ainsi participer à l'élaboration des décisions politiques sur la base d'une connaissance réelle des problèmes pour lesquels il faut se déterminer.

En outre, si l'on renverse les catégories de la pensée nationale, fondées sur des principes de fusion de l'Etat et de la nation et d'existence d'un niveau de gouvernement indépendant (le niveau national), on peut également tout à fait concevoir les formes de la transition. D'une part, une première phase du processus de formation des bases continentales du gouvernement mondial serait la constitution d'Etats à la dimension des continents. Et cet objectif n'est pas en contradiction avec la proposition de renforcement de l'ONU, c'est-à-dire avec la création d'un embryon de pouvoir politique planétaire, auquel il devient possible de confier des compétences limitées dans le secteur des développements technologiques. C'est un projet raisonnable à condition que l'on prenne pour modèle l'expérience de la construction graduelle de l'unité européenne

et le renforcement progressif de la Communauté européenne.

D'autre part, l'articulation de la souveraineté et l'autogouvernement régional et local, en tant que formes d'organisation du pouvoir, sont non seulement possibles mais nécessaires dans le cadre d'Etats de dimensions continentales. Il est concevable qu'à long terme ces processus débouchent sur des formes de solidarité communautaire et une réelle identification entre gouvernants et gouvernés.

Si, maintenant, nous examinons la situation de la Communauté européenne, ... il est nécessaire de remarquer que l'énergie nucléaire revêt une grande importance stratégique-militaire et par ailleurs, elle est largement indépendante par rapport au marché des plus importants combustibles, toujours soumis à d'éventuelles interruptions d'approvisionnement et à des conditionnements politiques. Ce n'est pas un hasard si la France, qui est le pays d'Europe qui s'est le plus engagé dans une politique d'indépendance nationale, possède le plus grand nombre de centrales nucléaires après les Etats-Unis et l'Union Soviétique. La division du monde en Etats souverains et la nécessité de l'indépendance nationale ont donc été un moteur du développement de l'énergie nucléaire, sans que toutefois les mesures prises pour la sécurité des installations soient à la hauteur du danger encouru ...

En ce qui concerne l'Europe, aucun Etat, pris isolément, n'est en mesure d'affronter ce problème de manière satisfaisante. Le défi nucléaire ne pourra être affronté avec succès que si les européens savent reconquérir l'indépendance en s'unissant. Chacun sait que les pays de la Communauté européenne dépensent pour la recherche scientifique un peu moins que les Etats-Unis et un peu plus que le Japon. Mais les résultats sont décourageants en raison de la dispersion des efforts et des ressources dans douze directions différentes. D'autre part, il faut rappeler que les ressources dont dispose la Communauté sont en tant que telles insuffisantes. Le renforcement de la Communauté sur un plan institutionnel, financier et monétaire, autour du projet de traité d'Union européenne, permettrait d'accroître la recherche dans le secteur où la collaboration européenne a connu les plus grands succès, à savoir la fusion nucléaire qui permettra d'obtenir une énergie abondante, propre et peu coûteuse.

**L'UEF APPROUVE "L'ACTION-CADRE",
PREPARE LA MANIFESTATION DE BRUXELLES ET
CONVOQUE SON CONGRES**

Le Comité fédéral de l'UEF réuni à Mayence les 8 et 9 novembre a pris trois décisions importantes : celle de convoquer le congrès de l'organisation à Strasbourg du 10 au 12 avril 1987 ; celle de lancer, au niveau supranational, la campagne pour la démocratie européenne, en approuvant le texte de déclaration des citoyens européens (reproduit ci-contre- et qui sera commun pour toute l'Europe) et d'organiser une grande manifestation populaire à Bruxelles en juin à l'occasion du Conseil européen.

Les travaux du Comité fédéral ont par ailleurs été ouverts par une table ronde sur la position des Länder allemands face à l'Acte unique européen et par une intervention du président du Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE), J. Hoffman, maire de Mayence, sur le rôle des régions dans la lutte pour l'union européenne. Cette dernière intervention a été particulièrement intéressante, tant par ses accents mondialistes que par la manière de l'orateur de poser la stratégie de la lutte pour l'Union, très proche de celle des fédéralistes.

Nous, citoyens européens,

- conscients que tous les problèmes concernant le bien-être et la sécurité des européens ont une dimension européenne et même mondiale ;

- conscients que ni la Communauté Européenne dans sa structure actuelle, ni les Etats qui la composent ne pourront relever les défis multiples qui leur sont posés, tant politiques qu'économiques, tant internes qu'externes ;

- convaincus de la nécessité urgente de renforcer la capacité d'action globale de la Communauté Européenne,

nous demandons

à tous les gouvernements des Etats-membres de la Communauté, ou à ceux qui en auront la volonté, de remplir les obligations qu'ils s'étaient à eux mêmes imposés dès 1974 et auxquelles ils se sont jusqu'à présent soustraits, et de décider d'attribuer au Parlement Européen le mandat d'élaborer, sur la base du Projet de Traité proposé par lui-même en 1984, ainsi que des avis exprimés par les Parlements nationaux, le texte définitif d'un Traité établissant la Constitution d'une

Union Européenne, qui sera transmis directement aux Etats-membres pour ratification. Ce Traité-Constitution doit prévoir :

- l'attribution à l'Union des compétences de la politique extérieure et de sécurité, ainsi que celles qui sont nécessaires pour la réalisation de l'Union économique et monétaire ;

- l'attribution du pouvoir exécutif à un gouvernement européen responsable devant le Parlement ;

- le partage du pouvoir législatif entre le Parlement Européen et le Conseil ;

- l'exercice du vote à la majorité au sein du Conseil ;

- la garantie aux Etats de la Communauté qui ne voudraient pas adhérer à l'Union que leurs droits

et intérêts dépendant de leur appartenance à la Communauté seront respectés.

Nous demandons aussi

au Parlement Européen et aux Parlements nationaux de s'associer à cette revendication.

PARLEMENT EUROPEEN :
CONSTITUTION DE L'INTERGROUPE
FEDERALISTE POUR L'UNION EUROPEENNE

Altiero Spinelli avait annoncé à la veille de la première élection au suffrage universel direct du Parlement européen qu'il entrerait dans la nouvelle Assemblée afin d'en faire le centre politique européen d'où devrait partir la dernière phase de la lutte pour la réalisation de la démocratie fédérale en Europe.

C'est ainsi qu'avec quelques autres parlementaires, il allait créer le Club du Crocodile (du nom du restaurant strasbourgeois où se réunissaient ses membres) le 9 juillet 1980).

Le résultat parlementaire de l'action du Club du Crocodile sera le Projet de Traité instituant l'Union européenne, un véritable défi démocratique lancé par l'Assemblée aux gouvernements et aux parlements nationaux.

La pénible approbation au sommet du Luxembourg de l'Acte unique européen a finalement constitué une défaite pour les fédéralistes et Spinelli. Celui-ci en tira la conséquence que la bataille pour l'unité politique de l'Europe devrait être reprise et s'articuler d'une part sur la base d'un mandat constituant formellement dévolu au Parlement européen et d'autre part sur le soutien des citoyens européens mobilisés grâce à l'organisation de référendums consultatifs dans tous les pays de la Communauté.

Une fois Spinelli disparu il est devenu indispensable de lancer à l'intention du Parlement européen de nouvelles initiatives telles que la création au lendemain de sa mort du "Comité d'action Altiero Spinelli pour l'union européenne". Au sein même du Parlement européen, et en se référant expressément aux idées et aux méthodes de travail du Club du Crocodile, cinq parlementaires (Félice Ippolito, Rosario Roméo, Klaus Hansch, Fernand Herman et William Newton Dunn) ont invité leurs collègues les plus motivés le 9 juillet 1986 à se réunir à l'intérieur d'un Intergroupe référant cette fois ouvertement aux idéaux et à la stratégie fédéraliste.

Au moment où nous publions ce numéro ce sont 144 membres du Parlement européen qui ont adhéré à cet Intergroupe fédéraliste

pour l'Union européenne dont nous reproduisons dans ce numéro la déclaration d'intention.

Des initiatives parallèles se développent également dans certains Parlements nationaux et en particulier au Sénat et à la Chambre italienne.

Approbation à l'unanimité le 29 octobre du document Herman sur "la nouvelle stratégie du Parlement européen pour réaliser l'union européenne".

La commission institutionnelle demande que soit confiée au Parlement européen la mission de rédiger le Projet d'Union.

Enfin la Commission institutionnelle du Parlement européen a décidé le 29 octobre d'approuver à l'unanimité le document Herman sur la "nouvelle stratégie du Parlement européen pour réaliser l'Union européenne" que nous reproduisons également. Malgré les réserves exprimées par certains membres de la Commission, le document de travail fait siennes trois idées de fond de la stratégie définie par Spinelli.

- 1) le Projet d'Union doit être élaboré par le Parlement européen qui sera élu en 1989;
- 2) le projet devra être soumis à la ratification des autorités nationales compétentes (parlements nationaux ou référendums populaires) ;
- 3) l'Union entrera en vigueur même en l'absence de l'unanimité des ratifications nationales et des accords provisoires régleront les rapports avec les Etats membres de la Communauté qui ne feront pas tout de suite partie de l'Union.

Le document de travail approuvé par la Commission institutionnelle ignore toutefois la question de l'engagement direct des citoyens européens, à travers l'organisation de référendums nationaux consultatifs comme l'avait proposé Spinelli dans ses indications stratégiques, Andreotti, ministre italien des affaires étrangères dans de nombreuses interventions et maintenant soutenu par le Sénat italien dans sa résolution du 1er octobre à l'occasion de la ratification de l'Acte unique.

INTERGROUPE FEDERALISTE POUR L'UNION EUROPEENNE

DECLARATION POLITIQUE CONSTITUTIVE

1. Le 9 juillet 1980 - à l'initiative d'Altiero Spinelli - neuf députés du premier Parlement élu au suffrage universel décidaient de constituer un intergroupe, ayant pour but la réalisation de l'Union européenne grâce à l'action de la seule représentation démocratique au niveau communautaire, Le Parlement Européen.

Cet Intergroupe fût généralement connu sous le nom de "CLUB DU CROCODILE" : sous son impulsion, une commission institutionnelle fût constituée, avec la tâche d'élaborer les propositions nécessaires pour la réalisation de l'Union européenne.

Le 14 février 1984, le Parlement européen adoptait à la majorité absolue de ses membres, le projet de Traité instituant l'Union européenne. Ce projet devait recevoir - avant et après les élections européennes en juin 1984 - l'appui de plusieurs Parlements nationaux, de chefs d'Etats et de gouvernement et des forces politiques, économiques, sociales et culturelles les plus importantes dans nos pays.

2. Accepté dans son esprit et dans sa méthode par la majorité des représentants personnels des chefs d'Etat et de gouvernement réunis dans le Comité Dooge, le projet de Traité a été complètement ignoré par les gouvernements à partir du moment où ils ont décidé d'entamer une négociation diplomatique, conduite inévitablement sous la contrainte de l'unanimité.

Le résultat de l'impulsion donnée par le Parlement européen a été donc - jusqu'à maintenant - l'Acte Unique Européen, adopté par la Conférence intergouvernementale de Luxembourg. Cet Acte donne une réponse largement insatisfaisante aux exigences concrètes soulevées avec le projet du Parlement et notamment au déficit démocratique existant au niveau communautaire, au manque d'efficacité du processus décisionnel, à la nécessité et à l'urgence d'unifier les pays d'Europe.

3. Les expériences plus récentes ont montré combien il soit urgent et nécessaire que nos pays et nos peuples soient réellement gouvernés et qu'ils le soient démocratiquement.

Dans beaucoup de secteurs qui touchent la vie concrète du citoyen et, notamment, les problèmes du chômage, de la sécurité, de l'environnement, de la coopération monétaire, du retard technologique de l'Europe, de la coopération avec le Tiers-Monde, des Droits de l'Homme, l'absence d'une voix commune de l'Europe a été toujours frappante.

4. Il s'agit maintenant de reprendre rapidement la voie de l'Union européenne, à partir encore une fois de l'impulsion et de l'action de la seule représentation démocratique au niveau communautaire, le Parlement européen.

La stratégie que les élus des peuples européens devront établir, en vue des élections européennes en juin 1989, aura une influence déterminante pour l'avenir du Parlement européen et pour le processus d'intégration de l'Europe.

5. L'appui des forces politiques, économiques, sociales et culturelles et le rôle d'information et de sensibilisation des mass-média et de la presse sont évidemment essentiels.

A côté de cet appui, l'action de mobilisation des pouvoirs locaux, des fédéralistes européens, de nouvelles initiatives (dont la plus récente du "COMITE D'ACTION ALTIERO SPINELLI POUR L'UNION EUROPEENNE" assume pour nous une signification toute particulière) sera extrêmement précieuse.

6. Nous sommes toutefois convaincus que la première étape de la nouvelle stratégie qui nous conduira jusqu'aux élections de 1989 doit être établie et consolidée dans le Parlement européen. Un consensus très large doit être recherché au delà des clivages idéologiques traditionnels, en rassemblant tous les innovateurs qui sont prêts à agir pour réaliser l'Union européenne.

Dans cet esprit, nous avons décidé de constituer un INTERGROUPE FEDERALISTE POUR L'UNION EUROPEENNE, avec le but de renforcer et rendre permanents les liens et l'engagement de tous les innovateurs du Parlement européen.

LA JEF RHONE-ALPES NOUVELLE EST ARRIVEE !!!

Créée en 1976 à Lyon, la JEF France s'est ensuite étendue aux autres régions. Malheureusement la JEF Lyon, elle, s'est peu à peu éteinte. Mais cette année, tel le Phoenix renaissant de ses cendres, la JEF Rhône-Alpes est venue au monde, bien décidée à concurrencer par son dynamisme et sa détermination ses autres petites soeurs régionales et internationales. Sous l'impulsion de son bureau, présidé par Markus SCHMIDT, étudiant allemand de l'INSA, s'est constituée une équipe de membres actifs et enthousiastes, convaincus d'une nécessité européenne.

Il s'agit donc d'un groupe de jeunes, étudiants pour la plupart, motivés par le fédéralisme européen, mais conscients de l'ampleur de la tâche. Sur les traces de nos illustres aînés du MFE, nous voulons mettre notre jeunesse et notre vitalité au service d'une cause noble et vaste : la construction des Etats-Unis d'Europe. Certes les obstacles sont nombreux mais nous avons la volonté et l'énergie nécessaire. Nous allons donc tenter de diffuser nos convictions afin que tous et toutes prennent conscience de l'importance de l'Europe. Nous avons adopté plusieurs types d'actions à mettre en place. Nos opérations de communication s'articuleront essentiellement autour de conférences-débats, colloques, réunions ouvertes à un large public.

Le fil rouge de notre activité cette année sera l'organisation début avril d'un séminaire européen ayant pour thème l'Europe du citoyen. Nous envisagerons, au cours de ces quelques jours de réflexion différents aspects de la construction européenne (universitaire, culturelle, industrielle ...) avec des personnalités provenant de tous les secteurs concernés.

La course aux subventions, sponsoring, mécénats ou autres moyens de financer notre projet est donc ouverte !!! Le problème est ardu, il est vrai, mais nous sommes entièrement convaincus que le but à atteindre en vaut la peine, et que ce sera par des actions ponctuelles, précises et ciblées que nous participerons efficacement à la construction de l'Europe fédérale. L'Europe des douze s'est faite à petit pas, une Europe fédérale soulèvera des problèmes nouveaux mais la construction européenne est un défi à relever par la jeunesse : prouvons-le !

JEF Rhône-Alpes : 26 rue Sala 69002 LYON



FÉDÉCHOSES - POUR LE FÉDÉRALISME
26, Rue Sala - 69 002 LYON

DISPENSÉ
DE TIMBRAGE

LYON - PERRACHE
ROUTAGE 206